

# 6 JURA BERNOIS

**COURT** Une soixantaine de Courtisans ont assisté hier soir à la présentation publique du plan de quartier du projet du parc éolien Montoz – Pré Richard. Ayant valeur de permis de construire, il fait l'objet d'un dépôt public jusqu'au 4 mai

## Le projet progresse sans réelle opposition

PHILIPPE OUDOT

Plus que jamais, le Jura bernois mérite bien sa réputation de haut lieu de l'énergie éolienne. Alors que les travaux de repowering de la centrale Juvent, à Mont-Soleil, viennent de démarrer, une soixantaine de citoyens de Court se sont retrouvés hier soir dans la halle de gymnastique de l'école du village. Une séance d'information publique destinée à leur présenter le projet du parc éolien Montoz – Pré Richard, à l'occasion de l'ouverture de la procédure d'information et de participation du plan de quartier (PDQ). Mis en consultation jusqu'au 4 mai prochain, celui-ci a valeur de permis de construire.

Si la commune s'est engagée dans ce projet, c'est parce qu'elle veut participer à l'effort nécessaire pour assurer l'indépendance énergétique du pays, a souligné le maire Jean-Luc Niederhauser: «Le Plateau a fait sa part en accueillant les centrales nucléaires, les Alpes, avec les grands barrages, et nous, nous pouvons apporter notre contribution avec l'éolien.»

Président de la Bourgeoisie de Court, propriétaire des terrains, Daniel Bueche a souligné que la protection de la nature et le soutien aux nouvelles énergies renouvelables – hydraulique, bois, photovoltaïque et bien sûr éolien – lui tenaient à cœur, raison pour laquelle elle s'engage dans ce projet. Et de rappeler que le parc Montoz – Pré Richard est lié à la réalisation du parc voisin de la Montagne de Granges, car tous les transports pour la construction des machines se feront à partir du canton de Soleure.

### Contexte général

Vice-directeur du Centre de l'énergie de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Massimiliano Capezzali a évoqué le contexte énergétique actuel, concentrant ses propos sur la si-

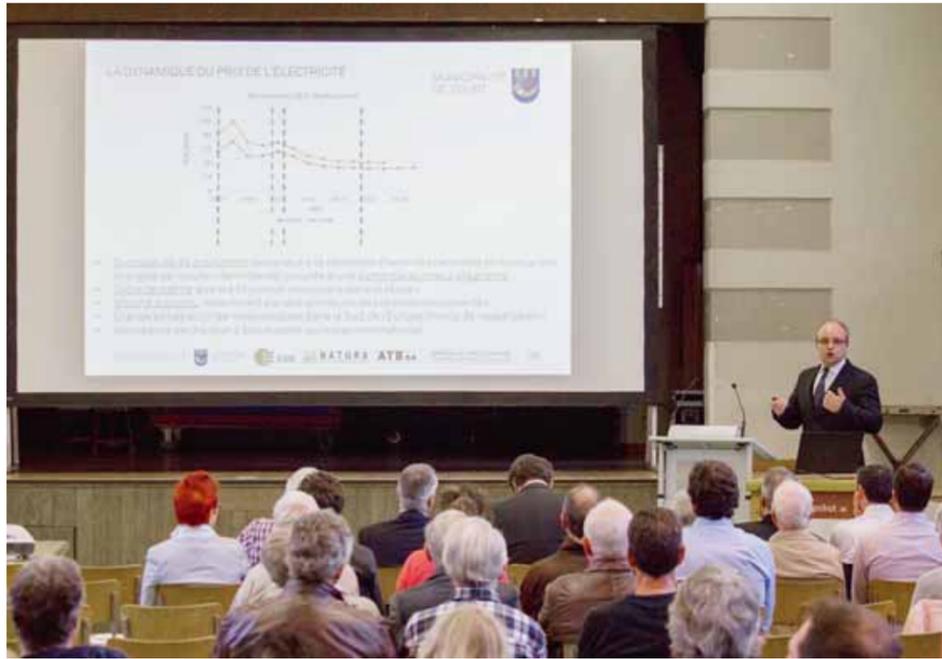
tuation en Suisse. Pour autant qu'il sorte effectivement du nucléaire comme prévu en 2034, le pays devra produire 24 TWh pour remplacer le courant d'origine nucléaire. Certes, l'éolien ne suffira pas, «mais il faut enrichir notre mix énergétique, et l'éolien en fait partie». A ses yeux, l'objectif est d'être aussi autosuffisant que possible, car s'il y a aujourd'hui surcapacité de production de courant en Europe, il n'est pas certain que la Suisse puisse toujours y acheter une partie de son électricité à l'avenir.

Ingénieur du bureau ATB, Marcel Baerfuss a présenté le projet sous l'angle administratif et technique. Inscrit dans le plan directeur régional Parc éolien du Jura bernois qui définit les sites d'implantation possibles, le projet est lié à celui de la Montagne de Granges dont il dépend pour sa réalisation. Le plan de quartier se trouve entièrement sur la commune de Court et se situe en zone agricole III.

### Remise en état du site, ou remplacement

Selon le plan de quartier, les emplacements pour les éoliennes nécessitent une surface moyenne de 2200 m<sup>2</sup> par machine. Le courant produit sera transporté par des conduites électriques souterraines jusqu'à la sous-station de Untergrenchenberg, là où sera également injecté le courant du parc voisin de la Montagne de Granges. Et Marcel Baerfuss de préciser que le règlement prévoit le démantèlement complet du parc, financé par le promoteur après la durée d'exploitation de 25 ans, à moins de remplacer les anciennes turbines par de nouvelles de dernière génération.

Emmanuel Contesse, du bureau d'études Natura, a détaillé les éléments figurant dans l'étude d'impact sur l'environnement (EIE). La zone du parc est une zone d'estivage. Dans l'environnement proche des turbines,



En début de soirée, Massimiliano Capezzali a évoqué le contexte énergétique général actuel. RETO PROBST

il y a quelques espèces d'oiseaux protégés, et le site se situe sur un lieu de passage d'oiseaux migrateurs, avec également la présence de chauves-souris. Voilà pourquoi le projet a été optimisé afin de réduire l'impact sur la faune et l'avifaune, avec différentes mesures de compensation. Ainsi, les éoliennes seront équipées de radars afin de pouvoir mettre les machines à l'arrêt de manière préventive en période d'activité migratoire, en particulier au printemps et en automne. Un système qui permettra aussi de prévenir autant que possible les collisions avec les chauves-souris. «Un groupe d'accompagnement environnemental suivra le projet durant la phase d'exploitation afin d'affiner les mesures et améliorer le projet», a précisé Emmanuel Contesse.

Parmi les mesures de compensation, le projet prévoit notamment le réaménagement de 30 hectares de pâturage, la restauration d'un marais dégradé, ou encore et l'aménagement de 4 hectares de lisières étagées.

Par ailleurs, une des principales mesures sera la création de 50 hectares de clairières dans les forêts de l'Envers, pour les besoins du tétras, de la bécasse des bois et de la gélinotte. Et lors des périodes de fauche, les éoliennes seront mises à l'arrêt pour protéger les milans royaux. Et Emmanuel Contesse de préciser que dans le cadre de la pesée des intérêts au niveau de la santé et de la sécurité pour l'homme, les animaux et les biens, ces différentes mesures pourraient conduire à des pertes de production pouvant atteindre au maximum 35%.

### ESB aux commandes

Directeur d'Energie Service Bienne (ESB), Heinz Binggeli a expliqué les raisons de l'engagement de la société en tant que promoteur dans ce projet, qui représente un investissement de l'ordre de 40 à 50 millions de francs. Les éoliennes (y compris le transport) constituent 60% de ce montant; le raccordement 16%, les fondations et les accès

9%, le reste étant pour le montage, l'engineering et les réserves. Et de préciser qu'environ un quart de l'investissement devrait revenir à des entreprises de la région pour les divers travaux d'aménagement.

A côté d'ESB, la société JB Eole SA, qui regroupe une partie des communes du Jura bernois, participe avec un montant de 145 000 fr. Et de rappeler que JB Eole permet aux communes de participer au capital des parcs éoliens. De quoi garder une bonne partie de l'énergie dans la région où elle est produite.

Si la commune et la Bourgeoisie ne participent à l'investissement, elles bénéficieront de retombées financières intéressantes: 120 000 fr. pour Court, en tant que commune site; la même somme pour JB Eole, et 100 000 fr. pour la Bourgeoisie de Court, propriétaire des terrains où se dresseront six des sept machines. Quant à la 7e, elle se trouve sur un terrain appartenant à la Bourgeoisie de Longeau. ●

### LE PARC EN BREF

**Machines** Le parc éolien Montoz – Pré Richard prévoit l'installation de sept éoliennes toutes identiques en taille. La hauteur des pales culminera à 180 m au maximum. Les machines auront une puissance d'environ 18,9 mégawatts (MW). Le rendement énergétique prévu est d'environ 32 GWh par an. De quoi couvrir la consommation de 7100 à 9150 ménages. Cela représente deux fois toute la consommation de courant de la commune de Court, ménages, éclairage public et industrie compris, ou encore un tiers de la production de la centrale hydroélectrique de Hagneck.

**Bruit** En matière de bruit, le parc respectera les valeurs limites des zones de degré III, soit 60 décibels de jour (à 250 m de distance), et 50 de nuit, grâce à un mode de fonctionnement («noise reduction mode»).

**Glace** L'étude réalisée démontre qu'il n'y a aucun risque d'impact de glace sur les bâtiments environnants et les chemins pédestres. Autour de l'éolienne N° 7, il existe un risque que de petits morceaux de glace tombent sur la route. Mais les éoliennes seront équipées d'un système de détection de glace et de chauffage des pales. Le cas échéant, ce dispositif permet d'éliminer le risque de jets de glace.

**Ombres portées** Les machines seront aussi équipées d'un dispositif automatique d'arrêt pour réduire les nuisances des ombres portées (effet stroboscopique). Elles seront mises à l'arrêt lorsque les nuisances dépassent les limites fixées (30 minutes par jour, mais au maximum 30 heures par an).

**Calendrier prévu 2016:** information publique et participation, jusqu'au 4 mai.

**2017:** dépôt public, conciliation et adoption du projet en assemblée municipale

**2018:** approbation et début des travaux.

**2019:** fin des travaux et début de l'exploitation. ● PHO

### FUSION DANS LE CORNET

## Prochaines étapes fixées

Les principaux acteurs de la fusion dans le Cornet ont fixé les prochaines étapes du projet, lundi soir, lors de leur première rencontre depuis l'acceptation, le 3 avril, de l'initiative «Pour la fusion de communes dans le Cornet».

Des représentants des quatre comités d'initiative et des exécutifs de Corcelles, Crémines, Eschert et Grandval ainsi que le député Patrick Gsteiger, le Dr Gilles Léchet, de l'institut Compas, et Giovanna Munari, de l'OACOT (Office des affaires communales et d'organisation du territoire du canton de Berne), étaient réunis lundi soir à Corcelles.

Les comités d'initiative ont réitéré le fait qu'ils se tenaient à disposition des exécutifs communaux pour intégrer le comité de pilotage ou les groupes de travail. Gilles Léchet a de son

côté expliqué la suite des démarches et le travail à réaliser pour obtenir un contrat de fusion, alors que Giovanna Munari a précisé les différentes procédures administratives et répondu aux questions d'aspect juridiques.

### Première séance le 25 avril

Les exécutifs communaux se sont engagés à nommer d'ici au 23 avril le comité de pilotage, composé de deux membres par commune. Les comités d'initiative suggèrent un membre de l'exécutif et un membre du comité d'initiative. La balle, respectivement la compétence, est dans le camp des exécutifs communaux. La première séance du comité de pilotage aura lieu le 25 avril. Cette séance aura pour but d'établir le budget des travaux, la charte et l'agenda des travaux. ● C-MPR

### SAINT-IMIER Vitalité du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques

## Le Cejare a le vent dans les voiles

Très satisfait, le responsable du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (Cejare) Et pour cause: malgré la baisse de subventions du canton du Jura compensée par le Conseil du Jura bernois (CJB), l'institution du Jura historique basée à Saint-Imier va pouvoir mettre le turbo dans ses activités 2016. Non seulement le responsable Philippe Hebeisen augmente son temps de travail de 50% à 80%, mais encore il va honorer un grand mandat de recensement d'images d'ici 2017. C'est ce qu'il ressort de l'assemblée générale du Cejare menée hier à Bienne en présence du gratin de la cité seelandaise.

En outre, le Cejare va poursuivre plus avant sa collaboration avec les institutions d'archivage du patrimoine industriel du Creusot, en France, et de Liège,



Philippe Hebeisen, responsable du Cejare. ARCHIVES

en Belgique, amorcée l'automne dernier.

«Cette augmentation de mandats et l'accroissement de l'intérêt porté à notre mission nous confortent dans notre travail», reconnaît Philippe Hebeisen. Un travail qui, dans un premier temps, consiste à une prospection d'images récoltées dans les entreprises,

images anciennes de pub, d'ateliers, de produits, et même de technologies, selon le responsable. Ce dernier explique le rôle de cet archivage qui permet d'activer le regard sur l'économie actuelle. Ce concept d'histoire appliquée a été souligné lors de la mise en réseau des acteurs du patrimoine de France et de Belgique, l'automne dernier. «Nous allons poursuivre nos échanges d'expériences et passer aux visites des différents centres du Creusot et de Wallonie. Nos orientations concertées vont au-delà de nos espérances», se réjouit Philippe Hebeisen en précisant que ce poste a été mis au budget.

### Le Cejare veut offrir ses prestations à Bienne

Le responsable a assuré les autorités et les acteurs économiques présents hier que Bienne

fait partie intégrante du programme de mise en valeur du patrimoine du Cejare. «Nous voulons montrer qu'on va offrir nos prestations à Bienne. D'ailleurs l'importance de la délégation des milieux économiques à notre assemblée est éloquent quant à l'intérêt porté à notre travail», confirme Philippe Hebeisen. Il y avait Cédric Némitz, conseiller responsable de la formation, culture et sports de la ville de Bienne, Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF (Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne), Jean-Pierre Aellen, président du CJB, Gilbert Hürschi, représentant la Chambre économique Bienne-Seeland, et l'archiviste cantonal jurassien Antoine Glaenzer.

L'assemblée a été suivie d'une visite de l'entreprise F+H Engel, à Bienne. ● YAD